

Tableau de bord de veille sociale :

Solidaires Finances Publiques souligne qu'il y a 4471,93 h d'écroulements au titre de l'année 2017. Cela représente, tout de même, en volume 3 agents à temps plein ! C'est à mettre en concordance avec les postes non pourvus/vacants dans la DDFIP de l'Isère.

Pour la Direction, les agents partent à la retraite dès que cela est possible. Auparavant, les agents continuaient leur activité alors même qu'ils étaient en droit de prendre leur retraite. Cette évolution rend plus difficile la gestion de l'effectif réel des agents. Pour vos élus, cela est symptomatique d'un avenir plein d'incertitudes et donc d'inquiétudes.

Enfin le plan d'action 2017 concernant la mission conditions de vie au travail prévoit un dispositif de soutien aux cadres afin d'assurer un accompagnement personnalisé en cas de réorganisation de structure (notamment une information avant/pendant/après l'opération, conseil RH sur la réaffectation et le déroulement de la carrière).

Vos élus ont insisté sur le fait que ces mesures doivent concerner l'ensemble des agents et pas uniquement l'encadrement.

Mise à disposition d'agents de la SNCF à la Trésorerie Grenoble Amendes :

Deux agents SNCF seront accueillis à la trésorerie amendes à compter du 17 septembre 2018. Cette mise à disposition a vocation à contribuer à l'amélioration du recouvrement des amendes SNCF non acquittées (amende forfaitaire majorée = AFM).

Solidaires Finances Publiques s'oppose à cette mesure. La mission du recouvrement doit rester une mission DGFIP. Nous avons demandé la création de deux emplois DGFIP afin d'assurer cette mission quitte à sensibiliser les agents de la SNCF sur l'assiette et le recouvrement de leurs amendes.

En matière de gestion, ces agents demeurent sous l'autorité hiérarchique de la SNCF. Ils conservent leurs statuts. Ils restent rémunérés par la SNCF et relèvent de leur hiérarchie pour tous les aspects de leur contrat de travail (horaire, congés).

Transfert du Contrôle Sur Pièce d'Initiative (CSPi) des SIP vers les PCRCP

L'administration s'appuie sur des résultats statistiques en baisse en matière de CSPi dans les SIP pour transférer ces cellules de contrôle au PCRCP. Vos élus ont rappelé que les cellules CSPi des SIP sont souvent sollicitées pour compenser le manque d'effectif dans les secteurs d'assiette. Les agents ne peuvent à la fois renforcer de manière récurrente les secteurs (contentieux, gracieux, campagne IR, etc) et rendre les résultats attendus par la Direction sur le CSPi !

La Direction nous assure que cette restructuration renforcera les PCRCP... Nous avons demandé comment l'on peut renforcer un service en lui attribuant une charge de travail en sus avec 50 % des effectifs qui s'y rapportaient. Pas de réponse !!!

La restructuration est réalisée avec la désimplantation dans les SIP de 2 inspecteurs et de 8 contrôleurs vers les PCRCP comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Désimplantation SIP	Implantation PCRCP
-1 A SIP Grésivaudan -1 A SIP Belledonne-Vercors	+ 2 A PCRCP brigade
-1 B SIP Bourgoin Jallieu -1 B SIP Isle d'Abeau -1 B SIP Vienne -1 B SIP Voiron	+ 4 B PCRCP nord Isère
-1 B SIP Chartreuse -2 B SIP Oisans-Drac -1 B SIP Belledonne-Vercors	+ 4 B PCRCP sud Isère

Le projet prévoit que les PCRCP n'auront pas de cellules dédiées CSPi. Dans cette optique, les agents qui suivent la mission devront être formés à l'ensemble des missions patrimoniales...

En matière de RH, il sera appliqué les règles de gestion prévues dans le cadre des transferts de mission.

La direction nous a assuré que l'ensemble des agents sera informé par le service RH. Vos élus restent, bien entendu, à votre disposition pour toutes interrogations liées à cette restructuration.

Nous avons insisté sur le fait que les agents des CSPi et des PCRCP doivent être associés aux réunions préparatoires relatives à ces transferts. Une phase de transition débutera dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour aboutir au transfert définitif au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Le problème de l'installation matérielle a été soulevé par vos élus. Cela devra faire être discuté en CHSCT.

Pour solidaires finances publiques, ce transfert contribue à la poursuite du démantèlement des SIP qui, inexorablement, sont vidés de leur substance. Il s'agit bien de la chronique d'une mort annoncée des SIP (suppression TH, PAS, etc.)

#### Transfert partiel de l'activité SPL de la trésorerie des Échelles (73) vers la trésorerie de Saint Laurent du Pont (38) :

Pour l'administration, cette réforme est conduite dans un souci de cohérence avec la carte intercommunale qui s'est créée sur les départements de la Savoie et de l'Isère (EPCI : Cœur de Chartreuse). La charge de travail continue d'augmenter à la trésorerie de Saint Laurent du Pont dans laquelle un EDR vient en renfort depuis plus de 2 ans. La création d'un poste de cadre C dans cette trésorerie ne suffira sans doute pas à compenser le surplus d'activité lié à ce transfert.

La taille critique de certaines structures (dont l'administration est seule responsable par le biais des suppressions d'emplois) entraîne bien évidemment des difficultés de gestion. Et les services doivent dorénavant s'adapter aux « restructurations » de communauté de communes au-delà des limites départementales. Pour Solidaires FIP, la politique menée à la DGFIP est mortifère pour tous les services. L'interdépartementalisation et/ou régionalisation est bien la preuve que nous ne pouvons plus faire face à la pénurie d'emplois.

Enfin, comble du dialogue social, la direction de la Savoie doit soumettre ce projet au vote des représentants du personnel le 17 Septembre... Soit 6 jours après l'Isère ! Mais de qui se moque-t-on ? Et bien de nous tous (élus et agents) !

#### Généralisation de l'Accueil Personnalisé sur Rendez-Vous (APRDV) :

Déjà en place sur Voiron (SIP-SIE), Bourgoin (SIP et SIE), Vienne (SIP), Isle d'abeau (SIP et SIE) et la Mure (SIP), voici venue la généralisation au département de l'APRDV dès le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Ainsi, les CFP de rhin et danube (SIP, SIE, CDIF) ainsi que ceux de Vienne (SIE, CDIF), La Tour du Pin ((SIP, SIE) La Côte (SIP, SIE) et St Marcellin (SIP SIE) verront également la mise en place de ce dispositif d'accueil.

Pour Solidaires Finances Publiques, sous couvert d'amélioration de l'offre de service aux usagers, ce dispositif n'est ni plus ni moins qu'une manière de contraindre les usagers à la dématérialisation (une sorte de vente forcée !). La prise de rendez-vous est déjà proposée par les collègues pour les dossiers complexes. Si les usagers se déplacent dans les accueils c'est très souvent parce qu'ils n'arrivent pas à joindre les services !!! L'accueil personnalisé sur rendez-vous ne solutionnera en rien la situation catastrophique des emplois à la DGFIP ! Ah si seulement les effectifs étaient suffisants...

Dernière minute : lors d'une réunion de service au SIP Oisans-Drac, les agents ont eu la présentation de cet APRDV. Étonnamment, celle-ci diffère de la présentation faite aux représentants du personnel 3 jours plus tôt ! En effet, lors du CTL, la direction indiquait que l'accueil sur rendez-vous ne concernerait que les dossiers complexes. Dans la présentation faites aux agents du SIP Oisans Drac, c'est les dossiers complexes mais également l'intégralité du contentieux qui se fera sur rendez-vous !!! Vous l'aurez compris, il y a un loup... Reste à savoir qui ne dit pas la vérité ! Nous reviendrons sur le sujet après avoir éclairci cette affaire auprès de la DDFIP, mais il ne faudrait pas prendre les agents et leur représentants pour des chèvres !

## Conclusion Audit caisse unique Rhin et Danube :

Cet Audit constate que les difficultés portent principalement sur les liaisons entre le SIP Oisans-Drac (en charge de la caisse unique) et les 3 SIE utilisateurs (coexistence de systèmes de comptabilisation différents : DDR3 et MEDOC). Les élus de Solidaires Finances Publiques avaient déjà alerté la direction sur cette problématique avant la mise en place de la caisse unique... Force est de constater qu'ils avaient raison !

Mais la vraie problématique porte certainement sur le fait que le SIP Oisans-Drac (recouvrement) a vu sa charge de travail augmenter avec un effectif constant. Et la situation ne risque pas de s'arranger avec l'adossement prochain de la caisse des SPF et SPFE. Pour la Direction cela « ne devrait impacter que très faiblement la caisse commune en raison du faible volume d'opérations concernées ». Il se trouve que depuis la mise en place de la caisse unique, les agents en charge de celle-ci s'entendent dire que tout cela ne rajoute à leur journée qu'une petite quantité de charge de travail... mais à force de remplir le vase, arrive le moment où la goutte le fait déborder !!! De plus cette charge est accentuée par le fait que le site de Rhin et Danube devient l'un des seuls points de vente des timbres fiscaux...

## Questions diverses :

- Point sur les perspectives d'aménagement de l'accueil du CFP Rhin et Danube :

La direction a annoncé que le maître d'œuvre venait d'être choisi pour les travaux. Ceux-ci devraient commencer début Décembre pour se terminer fin Mars. M LERAY précise qu'il a bien conscience qu'aucune période n'est véritablement propice aux travaux. Pour autant, la DG ayant validé le budget il ne souhaitait pas prendre le risque que cette dernière gèle les crédits, ou pire les annule, si d'aventure les travaux n'étaient pas lancés rapidement.

Si ces travaux sont attendus depuis longtemps par les agents et leurs représentants, il ne faut pas négliger les conditions dans lesquelles ils se dérouleront. Les conditions de travail des agents doivent être la préoccupation première et vos élus Solidaires FIP y sont et y seront extrêmement attentifs, et ce durant toute la durée des travaux. A ce jour, nous savons que 2 algecos seront disposés sur le parking public ( 1 pour accueil primaire et 1 pour les réceptions en box). L'accueil du SPFE et du CDIF se fera dans les locaux de l'action sociale.

Solidaires Finances Publiques a relayé une liste de questions des collègues du SAG. La direction a déjà répondu à certaines :

- Les plans provisoires existent (contrairement à ce qui était dit aux agents par certains responsables de service...) et doivent être remis aux agents qui le demanderont. Demande à faire auprès des responsables SIP.

- Les deux Algecos ne communiqueront pas entre eux.

- La salle Mont-Blanc n'est pas touchée par les travaux.

Nous ferons un compte rendu des réponses restant en attente dès que la direction nous les apportera.

Nous avons également re demandé et insisté pour que les agents soient associés aux réunions afin de pouvoir faire en sorte qu'ils puissent apporter leur expérience de terrain. Que ce soit pour la période des travaux comme pour l'aménagement futur de l'accueil. En effet, qui de mieux placés que les agents dont l'accueil est le métier ?!!!!

Vos élus restent à votre disposition,

### TITULAIRES :

Isabelle FERRUCCI  
Ludovic PLOTON  
Sylvie KAMINSKI  
Jean-Pierre HUSNI

### SUPPLEANTS :

Patricia REOLON  
Séphora CABALLERO  
Stéphane LAMONERIE  
Marjolaine PLOTON

# VOTEZ!



**Du 29 NOV. AU 6 DÉC.**

**2018** ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES

**SOLIDAIRES FINANCES**  
**SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES**